

Mais surtout, la confiance revient. Nous devons aussi, pour rétablir la confiance, mettre de l'ordre dans les finances publiques; c'est pourquoi nous nous sommes engagés à réduire graduellement le déficit au cours des cinq prochaines années.

Nous nous sommes délibérément efforcés d'ouvrir les portes au commerce et à l'investissement. Nous voulons faire en sorte que les politiques gouvernementales favorisent l'investissement et la croissance des entreprises, au lieu d'y faire obstacle.

C'est ce message que j'ai livré à des investisseurs réunis à New York il y a un an. Et c'est le message que je vous répète aujourd'hui: le Canada est ouvert aux affaires et prêt à accueillir les investisseurs. Notre pays a toujours été un bon endroit où investir, et nous sommes en train d'en faire un lieu encore plus accueillant pour les gens d'affaires.

Il va sans dire que l'avenir économique du Canada est étroitement lié au commerce. Chez nous, un emploi sur trois dépend de notre aptitude à livrer concurrence sur les marchés d'exportation. Et évidemment, nous avons tout intérêt à garder ouvert le système de commerce international.

D'ailleurs, nous nous sommes employés avec les États-Unis à promouvoir la tenue d'une nouvelle ronde de négociations commerciales multilatérales. Comme les États-Unis, le Canada souhaite que cette nouvelle ronde de négociations porte, entre autres, sur le commerce des produits agricoles, des services et de la propriété intellectuelle. Nous allons défendre de toutes nos forces cette position au Sommet économique de Tokyo, en mai prochain, et nous ferons de même lors des négociations du GATT à Genève.

Près des trois quarts des exportations du Canada, représentant 20% de notre PNB, sont dirigées vers les États-Unis. Il est donc impératif pour le Canada non seulement d'obtenir la libéralisation des échanges multilatéraux, mais aussi de pouvoir compter sur la stabilité de nos relations commerciales avec les États-Unis. Nous voulons raffermir notre accès au marché américain, tout en reconnaissant que la suppression des obstacles au commerce favorise les échanges dans les deux sens.

Lorsque j'ai annoncé le 26 septembre au Parlement que notre gouvernement entreprendrait des démarches en vue de conclure une nouvelle entente commerciale avec les États-Unis, mon objectif était la création d'emplois et la prospérité économique.

Cette annonce faisait suite à la déclaration que le président Reagan et moi-même avions faite à Québec en mars dernier, à savoir que nous convenions d'explorer tous les moyens possibles d'aplanir et d'éliminer les obstacles aux échanges bilatéraux entre nos deux pays.

Le Canada est encouragé par la réponse des États-Unis, exprimée d'abord par le président Reagan en septembre et ensuite, le mois dernier, par le secrétaire d'État, M. Schultz.

Les objectifs que nous poursuivrons dans les pourparlers commerciaux sont très clairs:

1. raffermir et étendre notre accès aux marchés;
2. établir un meilleur ensemble de règles pour le règlement des litiges, afin d'en arriver à un plus haut degré de certitude et de prévisibilité et ainsi, de créer un regain de confiance favorable à l'investissement, à l'expansion, à la modernisation et à la spécialisation;
3. livrer une concurrence franche et loyale, autant sur les marchés américains que sur les marchés internationaux;